



Étranger en France

Par Georges77

J'ai un titre de séjour temporaire valide. Un passeport ou une autre pièce d'identité est demandé pour le renouvellement. Mais pour une raison quelconque, je ne peux pas l'obtenir de mon pays. Puis-je utiliser mon titre de séjour comme carte d'identité lors de mon renouvellement ?

Merci d'avance de votre réponse!